



Le pédophile qui a agressé ma fille ment de a à z

Par **sara3647**, le **05/02/2010** à **18:11**

Bonjour,

J'ai déjà posté au sujet de ce qui est arrivé a ma fille (sur un autre site) aussi je ne réécis pas tout car trop long et pas utile...

Résumé: ma fille de 6 ans a été agressée sexuellement par mon ex concubin...(avec qui j'étais en train de faire un enfant et qui avec qui je devais me marier un an plus tard...)
Quand elle m'a tout confié je suis partie...cela a été une douleur terrible, pire que tout ce que j'avais pu connaitre jusque là... puis il y a eu un dépos de plainte...cela fait un an 1/2...
L'agresseur a été entendu durant 10 heures, ainsi que l'ex femme , le papa et une personne que je ne connais pas...

Cet homme ainsi que l'ex femme ou même la personne témoin ont très souvent mentit:

- l'agresseur de a à z.....
- l'ex femme sur de nombreux points...et elle a même dit que "j'étais bonne à enfermer en hôpital psy" pour accuser de choses aussi graves et en gros "que ma fille a un problème psy, + paumée" ce qui évidemment est faux , l'expert psy a dit le contraire ..sauf que je suis certaine que les faits sont vrais...de même que les psy spécialisés qui suivent ma fille Enfin elle a affirmé "cette fille l'a complètement retournée" pour me faire passer pour la méchante..or, que je ne l'ai jamais été ..c'est juste que cette femme est très autoritaire, voulait commandé tout notre vie..menteuse (déjà à l'époque!) vulgaire et je l'aimait d'autant moins que je savais qu'elle n'avait cessé de tromper son mari, dans les années précédent le divorce (ce dont je suis certaine)
- les deux m'ont discréditée ainsi que la petite....
- l'agresseur a clairement désigné le père comme suspect possible.(je suis certaine que ce

n'est pas le père)

- la personne témoin dit qu'elle me connaît et que j'aurais dit des choses sur elle or, je ne sais même pas à quoi elle ressemble physiquement!

-l'ex et la personne témoin disent qu'elles ont toute confiance ds l'agresseur pour lui confier leurs enfants...et apparemment cela influencé les gendarmes...

- l'expertise médicale n'a pas conclu à un viol (fort heureusement...)

-l'expertise psy ne se prononce pas sur la véracité des faits , si ma fille est crédible ou non... (il s'agissait de fellations forcées, attouchements etc..)

J'ai eu l'impression au début que le gendarme qui m'avait reçu me croyait et 8 mois après, il a complètement changé d'attitude...

En fait l'agresseur s'est surtout plein d'avoir été quitté et dénoncer à tort etc...je le connais et je sais qu'il a certa

Par **sara3647**, le **05/02/2010 à 18:15**

SUITE:

-tinement pleuré pour masqué son forfait et influencer les gendarmes...(car il m'a fait ça à moi aussi plusieurs fois qd je vivais avec...pour des questions égocentriques)

Ces gendarmes qui n'étaient pas du tout experts ont été influencés par ces paroles à défaut de preuves... Aussi l'enquête préliminaire a été classée faute de preuves...

P[s]ourtant cela saute au yeux que tout le monde ment[/s] , car ils se contredisent sur la longueur tous seuls, ou entre eux...

De plus aucun des enfants (ceux de ce mr, ou ceux du lotiss, ceux de ses amis...) n'ont été entendus...parce que selon le gendarme ils préfèrent "prendre des gants"..

L'ex petite amie (avt moi) n'a pas été recherchée, ni entendue, non plus...pourtant son témoignage prouverait qu'il ment...

Les femmes avec qui il m'a trompée en pleine séparation puis avec qui il s'est empressé de sortir par la suite (et qui ont de jeunes enfants) n'ont pas été entendus non plus...

Enfin les parents de ce type, qui ont été maltraitants envers leurs fils non plus...

-Que feriez vous ? essayeriez vous de démontrer qu'ils mentent tous?feriez vous appel de la décision?

[s]-Que pensez vous des paroles de l'ex femme vis à vis de moi ou de ma fille[/s]? **est ce qu'on peut parler d'insultes ou injures, de diffamation ou de discrédit vis à vis de nous deux?**

-Porteriez vous plainte contre la personne témoin, au moins, car elle a fait un faux témoignage?

Car de ce cas, ça va être une croisade seule, car les gendarmes ne m'aiderons pas, ni mon avocat, car lui il suit ce que je fais, ce que je dis aussi...!

-Porteriez vous plainte contre les deux autres pour faux témoignage ou parjure? (mensonges ds une enquête de police)

Cela rique d'être le même genre de croisade que Jérôme Nozet...épuisant... or, d'autres

combats à mener en parallèle (emmener ma fille a tout ses rdv, m'occuper d'elle au mieux, déménager pour ne plus jamais être en contact avec ce type, retrouver du travail car au chômage depuis quelques mois etc..)

Que feriez vous, quelle défense si par là dessus, il m'accuse de diffamation?

Je demande des conseils aux personnes qui ont vécu ce genre de choses et qui s'y connaissent vraiment, de même qu'en droit ...

Je vous remercie beaucoup par avance car toutes ces questions me taraudent sans cesse..je n'arrive plus à dormir...

Je préfère que vous me répondiez directement par mail....
Merci.

Par **Patricia**, le **06/02/2010** à **01:30**

Bonsoir,

Un sujet similaire (toujours en cours de discussions) a déjà été ouvert sara.

Regardez dans droit "civil et familial"
l'intitulé : Attouchement sexuel sur mineur (du 10/10/08)

Peut être pourra t-il vous aider et vous pourrez poster de nouveau.
Gardez dignité et courage pour votre fille.....

Par **sara3647**, le **10/03/2010** à **18:25**

Madame,

Je me doutais que recherchez votre sujet similaire datant du 10/10/08 serait très long mais aujourd'hui j'ai décidé de chercher...

Et rien.Votre sujet daté de 2008 n'existe plus...

J'ai consulté mon avocat qui à part allé en instruction ne voit pas ce qu'il y a à faire..

Or on m'a déconseillé l'instruction car ma fille sera réinterrogée et de nombreuses fois...

J'ai aussi payé sur un autre site de droit et je ne suis pas plus avancée (instruction sinon rien)

Que faire?

Merci à tous de m'aider.....

Une maman en détresse.